

# UNION DEPARTEMENTALE FO DE HAUTE-SAÔNE

## ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019 (montants en euros)

### SOMMAIRE

- 1/ Règles et méthodes comptables.
- 2/ Informations relatives au bilan et au compte de résultat.
- 3/ Informations spécifiques aux organisations syndicales.
- 4/ Informations complémentaires.

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan simplifié
- Le compte de résultat simplifié
- L'annexe.

### 1/ Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
  - Permanence des méthodes comptables ;
  - Indépendance des exercices ;
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux :

- Règlement n°99-03 du 29 avril 1999 du CRC relatif au plan comptable,
- Règlement n°99-01 du 16 février 1999 du CRC relatif aux modalités d'établissement des associations et fondations,
- Règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 du CRC afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

L'entité retient l'encaissement comme fait générateur pour la comptabilisation des cotisations en produits.

## **2/ Informations relatives au bilan et au compte de résultat**

### **2/1. ACTIF**

#### **2/1/1. Immobilisations et amortissements**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue, soit :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Aménagements et installations	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans
Micro-ordinateurs	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans

Les mouvements des immobilisations et des amortissements sont retracés dans les tableaux ci-dessous.

IMMOBILISATIONS	Valeur Au 01/01/2019	Augmentations	Diminutions	Valeur brute Au 31/12/2019
Immobilisations corporelles	4573			4573
Immobilisations financières				
TOTAL	4573			4573

AMORTISSEMENTS	Amortissements Au 01/01/2019	Augmentations Dotation	Diminutions Reprise	Amortissements Au 31/12/2019
Immobilisations corporelles	0			0
Immobilisations financières				
TOTAL	0	0		0

#### **2/1/2. Immobilisations financières**

Caution loyers HABITAT 70 : 2 078 Euros

#### **2/1/3. Créances**

Produits à recevoir :

- Subvention Région 2019 : 900,00 Euros
- Subvention ADSA 2019 : 2 500,00 Euros

#### **2/1/4. Valeurs mobilières de placement**

Néant

#### **2/1/5. Charges constatées d'avance**

Néant

## **2/2.PASSIF**

### 2/2/1. Fonds syndicaux

Fonds syndicaux	Solde au 01/01/2019	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Report à nouveau	52201			52201
Résultat de l'exercice		20653		20653
TOTAL	52201	20653		72854

### 2/2/2. Provisions pour risques et charges

Néant

### 2/2/3.Etat des dettes

Dettes	Montants bruts	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt				
Fournisseurs				
Autres sociales	4003	4003		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4003	4003		

## **3/ Informations spécifiques aux organisations syndicales**

### 3/1. Ressources de l'année (en euros)

Cotisations reçues	35 080
Moins reversement de cotisations	10 425
Plus subventions reçues	94 953
Plus autres produits d'exploitation perçus	14 111
Plus produits financiers perçus	159
TOTAL	133 878

### 3/2. Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature sont constituées par :

- La mise à disposition des locaux à titre gratuit par le Conseil Général et la prise en charge des frais rattachés, sauf électricité et ordures ménagères.
- La mise à disposition d'un permanent syndical dédiée au secrétariat général de l'Union Départementale.

#### **4/ Informations complémentaires**

##### 4/1. Effectif

L'organisation syndicale emploie 2 salariés à temps partiel au 31 décembre 2019.

##### 4/2. Contributions publiques de financement (en euros)

Fonds dédiés aux contributions publics de financement : <ul style="list-style-type: none"><li>• A l'ouverture de l'exercice</li><li>• A la clôture de l'exercice</li></ul>	Néant Néant
Fonds inscrits à la clôture de l'exercice précédent et utilisés au cours de l'exercice	Néant
Dépenses restant à engager et inscrites au cours de l'exercice en "Engagements à réaliser sur contributions de financement"	Néant
Fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été enregistrée au cours de deux derniers exercices	Néant
Existence de conditions résolutives liées aux contributions publiques de financement	Néant

##### 4/3. Actions de solidarité des organisations syndicales

Néant

##### 4/4. Comptes annuels des personnes morales appartenant au périmètre d'ensemble

Référence	Liste des personnes morales appartenant au périmètre d'ensemble dont les comptes annuels sont joints
1	Néant
2	Néant
3	Néant
4	Néant